

**Délibération n°03.02**

Effectif légal du conseil  
communautaire :  
60

Nombre de conseillers  
en exercice :  
60

Nombre de conseillers  
présents ou représentés :  
56

Nombre de votants :  
56

Date de convocation :  
31 janvier 2024

Date d'affichage de la liste des  
délibérations :  
14 février 2024

**Objet : Budgets 2024 : budget  
annexe « Eau potable »**

**L'AN deux mille vingt-quatre, le mardi 06 février**, le conseil communautaire, convoqué le 31 janvier 2024 s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS**

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques, M BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M JEAN Daniel, M MAGNET Fabrice, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme NIORT Nathalie, M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, M VILLAFRANCA Grégory, **titulaires.**  
M DAIN Denis, **suppléant.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Absents représentés ou suppléés :

- M BOISSET Jean-Pierre a donné pouvoir à M PECOUL Pierre,
- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric,
- M DEAT Alain a donné pouvoir à M DE ABREU Jérôme,
- M MAGNOUX André a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M VILLAFRANCA Grégory,
- M RESSOUCHE Bruno a donné pouvoir à M BELDA José,
- M ROUGEYRON Denis a donné pouvoir à Mme DE MARCHI Véronique,
- Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à Mme BERTHELEMY Hélène,
- M IMBERT Didier, conseiller communautaire unique de CLERLANDE, remplacé par M DAIN Denis, conseiller communautaire suppléant.

Absents :

- Mme LAFARGE Anne-Catherine,
- Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie,
- Mme PANIAGUA Murielle,
- M WEINMEISTER Nicolas.

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance : Mme NIORT Nathalie**

## **Rapport n°03.02 – Budgets 2024 : budget annexe « Eau potable »**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants et R. 2311-1 et suivants,  
Vu les arrêtés préfectoraux n°18-02032 du 13 décembre 2018 et n°20230523 du 30 mars 2023 fixant les statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),  
Vu la délibération n°20221108.30 du conseil communautaire du 8 novembre 2022 adoptant le règlement budgétaire et financier,  
Vu la délibération n°20231219.02 du conseil communautaire du 19 décembre 2023 prenant acte, après débat, du Rapport d'Orientation Budgétaire 2024,

Considérant le budget annexe « Eau potable » présenté à l'assemblée,

**Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Vice-Président délégué aux finances et à l'administration, et à la majorité (10 contres : M AGBESSI Eric ; M BELDA José ; M BOUCHET Boris ; M DE ABREU Jérôme ; M DEAT Alain – qui a donné pouvoir à M DE ABREU Jérôme ; M DUBOIS Gérard ; Mme NIORT Nathalie ; Mme PIRES-BEAUNE Christine - qui a donné pouvoir à M VILLAFRANCA Grégory ; M RESSOUCHE Bruno - qui a donné pouvoir à M BELDA José ; M VILLAFRANCA Grégory), décide d'approuver le budget annexe « Eau potable » 2024 dans sa globalité tel que présenté en séance.**

***Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.***

***Pour extrait conforme.  
A Riom, le 07 février 2024***

***Le Président***

***Frédéric BONJOUR***



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).*

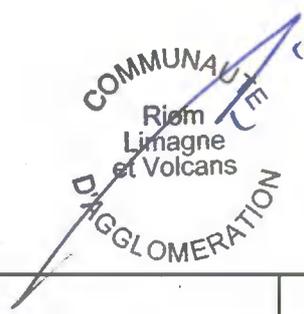
<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 60  
 Nombre de membres présents : 56  
 Nombre de suffrages exprimés : 56  
 VOTES :  
 Pour : 46  
 Contre : 10  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 31/01/2024

Présenté par (1) Le le Président,  
 A Mozac le 06/02/2024  
 (1) Le le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
 A Mozac, le 06/02/2024  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ABELARD Nathalie	
AGBESSI Eric	
AYRAL Jean-Paul	
BARBECOT Jacques	
BEAURE Nicolas	
BELDA José	
BERTHELEMY Héléne	
BIGAY Bertrand	
BOISSET Jean-Pierre	puvoir à P RECOUL
BONNICHON Frédéric	P/O
BOUCHET Boris	
CACERES Marie	
CARTAILLER Philippe	
CHANSARD Gérard	
CHASSAGNE Eugène	
CHASSAING Pierre	
CHAUVIN Lionel	puvoir à F. BONNICHON
DE ABREU Jérôme	
DE MARCHI Véronique	
DEAT Alain	puvoir à J. DE ABREU
DERSIGNY Eric	

Accusé de réception en préfecture  
 063-200079753-20240206-DEL202402060302-DE  
 Date de télétransmission : 16/02/2024  
 Date de réception préfecture : 16/02/2024

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
DESMARETS Pierre		
DUBOIS Gérard		
DUCHE Dominique		
DUPONT Laurence		
GAILLARD Philippe		
GAUTHIER Patrice		
GRENET Daniel		
GRENET Michele		
GRENET Roland		
HEBRARD Jean-Pierre		
HOARAU Catherine		
IMBERT Didier	P10 DAIN DENIS	
JEAN Daniel		
LAFARGE Anne-Catherine		
MAGNET Fabrice		
MAGNOUX André	parat à E. JAUGIEN EV	P5
MARTINHO Corinne		
MELIS Christian		
MESSEANT Jean-François		
MICHEL Didier		
MOURNIAC-GILORMINI Virginie		
NIORT Nathalie		
PANIAGUA Murielle		
PECOUL Pierre		
PERRETON Régine		
PIRES-BEAUNE Christine	parat à G. Villaceneva	P10
PONCE Stéphane		
RAYMOND Vincent		
RAYNAUD Jean-Louis		

Accusé de réception en préfecture  
 063-200070753-20240206-DEL202402060302-DE  
 Date de télétransmission : 16/02/2024  
 Date de réception préfecture : 16/02/2024

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
REGNOUX Marc		
RESSOUCHE Bruno	pour: à J. BELDA	<i>[Signature]</i>
ROUGEYRON Denis	pour: à J. DE MARCHI	<i>[Signature]</i>
ROUSSEL Sandrine		<i>[Signature]</i>
THEVENOT Laurent		<i>[Signature]</i>
VAUGIEN Evelyne		<i>[Signature]</i>
VERMOREL Pierrick		<i>[Signature]</i>
VEYLAND Anne	pour: à H. BERTHELEMY	<i>[Signature]</i>
VILLAFRANCA Grégory		<i>[Signature]</i>
WEINMEISTER Nicolas		

Certifié exécutoire par (1) Le le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Riom, le

7 février 2024

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Accusé de réception en préfecture  
 063-200070753-20240206-DEL202402060302-DE  
 Date de télétransmission : 16/02/2024  
 Date de réception préfecture : 16/02/2024